

» PRESSE NATIONALE

Politique 



6E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES EN CHARGE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT / LE PREMIER MINISTRE BEUGRÉ MAMBÉ : « NOUS DEVONS MOBILISER NOS ÉNERGIES... »

La 6e session du Conseil des ministres en charge de l'Eau et de l'Assainissement, la 2e du genre en terre ivoirienne, s'est tenue, le vendredi 2 août 2024, à la salle Félix Houphouët-Boigny de l'Hôtel Président de Yamoussoukro. Cette session, qui a réuni experts et ministres venus de plusieurs pays d'Afrique, avait pour objet la relance de l'Agence intergouvernementale panafricaine de l'eau et de l'assainissement pour l'Afrique (EAA). Présent pour ouvrir les travaux au nom du Président de la République, le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, après avoir relevé la nécessité pour les populations africaines d'avoir accès à l'eau potable et au service d'assainissement, a appelé à la conjugaison des efforts pour venir à bout des défis importants. « Nous devons mobiliser nos énergies pour une prise en charge optimale des questions liées à l'eau et à l'assainissement », a exhorté le Chef du Gouvernement ivoirien.



RÈGLEMENT DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST : ADAMA BICTOGO ET LA DÉLÉGATION DE L'APF EN CONCLAVE À NOUAKCHOTT

La délégation de haut niveau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), mise en place par la résolution de la 49e Session de l'Institution au Canada pour aider à la résolution des crises dans la sous-région ouest-africaine, peaufine sa stratégie à Nouakchott. Ainsi, à l'invitation du président de l'Assemblée nationale de Mauritanie, le comité composé de Hilarion Etong, président de l'APF, premier Vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun ; Adama Bictogo, membre du bureau de l'APF, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, et plusieurs autres personnalités de l'APF, s'est réuni, le 1er août 2024, en marge de l'investiture du Président mauritanien pour asseoir une base de travail. La délégation a convenu que les missions de médiation seront conduites par le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Adama Bictogo.

Economie 

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BEUGRÉ MAMBÉ LANCE LES TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ D'ODIENNÉ

La capitale du District autonome du Denguélé (Odienné) aura son université. Ce sera la dixième université que la Côte d'Ivoire va enregistrer. Le Premier Ministre Robert Beugré Mambé a procédé, le samedi 3 août 2024, à la pose de la première pierre des travaux de l'université d'Odienné. Pour le Chef du Gouvernement, la construction de cette nouvelle infrastructure est d'une extrême importance. Prenant l'exemple de la Corée du Sud, il a relevé l'importance de l'éducation dans le développement d'une nation. « Pour ceux qui ont analysé le décollage de ce pays qui avait le même niveau de développement que la Côte d'Ivoire, il y a quelques années, il faut remarquer que l'éducation et le travail sont au centre de tout », a exprimé le Premier Ministre.

YAMOUSSOUKRO / RÉFORME SUR LE FONCIER URBAIN, ACQUISITION DE L'ACD, ADU : BRUNO KONÉ SENSIBILISE LE CORPS PRÉFECTORAL

Sécuriser le foncier urbain, lutter contre l'attribution d'une parcelle à plusieurs personnes et faciliter l'acquisition de l'Arrêté de concession définitive (ACD). Pour ce faire, de nombreuses réformes ont été initiées par le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU). Pour faciliter l'appropriation de ces réformes par l'administration déconcentrée, le ministre Bruno Nabagné Koné a organisé, le vendredi 2 août 2024, à Yamoussoukro, un séminaire de formation et de sensibilisation à l'attention du corps préfectoral. Les réformes entreprises par le MCLU sont entre autres, l'Attestation du droit d'usage coutumier (ADU), le Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU), la procédure de délivrance des ACD et la création de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

DJEBEKAHA (SOUS-PRÉFECTURE DE NAPIÉ, DÉPARTEMENT DE KORHOGO) : KALIL KONATÉ ÉTEND LE PROGRAMME DE CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE À 240 VILLAGES

Les habitants de Djebekaha, localité située à 15 km de Napié dans le département de Korhogo, et des villages voisins se sont mobilisés, le vendredi 2 août 2024, pour célébrer la mise en service officielle de l'installation qui désormais les connecte au réseau internet et au reste du monde. Fini donc l'enclavement et l'isolement pour ces populations qui, à l'instar de celles de 175 autres localités du pays, est couvert par le Projet de Solutions Numérique et de Désenclavement des zones rurales et l'e-Agriculture (PSNDEA). Initié par le Gouvernement ivoirien et financé par la Banque mondiale à hauteur de 38 milliards de FCFA, ce projet est l'un des premiers de la sous-région qui traitent spécifiquement de la question de la connectivité mobile en zones rurales. Pour le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Kalil Konaté, le village de Djébékaha symbolise « l'avènement d'une nouvelle ère, celle du numérique accessible à tous ».

MICROFINANCE / INAUGURATION DE L'AGENCE COOPEC DE KOUASSI-KOUASSIKRO : ADAMA COULIBALY INVITE LES POPULATIONS À ÉPARGNER LEURS REVENUS

Département de la région du N'Zi, Kouassi-Kouassikro a désormais son agence COOPEC. Cette agence a été inaugurée, le samedi 3 août 2024, par le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly. C'était en présence des responsables de l'Union nationale des COOPEC de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI), du corps préfectoral... A l'occasion, le ministre Adama Coulibaly a mis en avant l'intérêt pour les populations de ce département de s'approprier cet instrument de développement économique et financier. « L'ouverture de l'agence de Kouassi-Kouassikro marque la volonté du Gouvernement de permettre au département de bénéficier davantage des politiques sociales mises en œuvre à travers différents projets. Au nombre de ces projets, je voudrais citer le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) cher à la Première Dame, Mme Dominique Ouattara, et le Fonds Emploi Jeune », a-t-il fait savoir.

GESTION DES FERMES D'ÉLEVAGE : LE GOUVERNEMENT FIXE LES RÈGLES

Le Gouvernement a adopté, jeudi 1er août 2024, en Conseil des ministres, deux décrets pour améliorer la gestion des fermes d'élevage et les conditions de production animale. Ces décrets, selon la page Facebook du porte-parole du Gouvernement, établissent des règles pour l'identification des animaux, des propriétaires et des locaux, ainsi que les conditions d'installation et de fonctionnement des exploitations d'élevage. « Ces décrets visent à renforcer la gestion des fermes d'élevage et améliorer les conditions de production animale. Ils fixent les modalités d'installation et de fonctionnement des exploitations d'élevage en milieu rural et urbain, et instaurent un système d'identification et d'enregistrement des animaux, de la production à la consommation », a expliqué le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly.

BONNE GOUVERNANCE : LA DGAM SE DOTE D'UN NOUVEAU MANUEL DE PROCÉDURES BUDGÉTAIRES

Le ministre délégué auprès du ministre des Transports chargé des Affaires maritimes, Dr Célestin Sérey Doh, poursuit sa politique de modernisation de la Direction générale des affaires maritimes (DGAM). En effet, sous son égide, a été organisé, du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024, à Grand-Bassam, le séminaire de restitution du manuel d'orientation et de procédures budgétaires de ladite administration. Ce document, dont la version achevée est attendue avant la fin du mois en cours, vise à révolutionner le DGAM et à l'inscrire résolument dans une logique de bonne gouvernance. Par ailleurs, ce manuel a pour objectif de réguler l'ensemble des dépenses des affaires maritimes. A la cérémonie de clôture, Dr Célestin Sérey Doh a exprimé sa satisfaction, car ce document, selon lui, viendra apporter de la clarté dans la gestion de cette importante structure d'État.

Société

TOURISME ET LOISIRS / AXE ABIDJAN-SAN PEDRO PAR LA CÔTIÈRE : SIANDOU, AMÉDÉ ET NADINE GNEBA INAUGURENT L'AIRE DE REPOS ALASSANE OUATTARA DE YOCOBOUÉ

C'est une aire de repos et de loisirs adossée à une station-service, partenaire qui s'offre, désormais, aux habitués de ce tronçon. Situé dans la sous-préfecture de Yocoboué, département de Guitry (Région du Loh-Djiboua) et à 138 km d'Abidjan et à 212 km de San Pedro, cet espace mis en service et baptisé du nom du Président de la République, Alassane Ouattara, est bâti sur 2 ha. Cette initiative portée par le Fonds de Développement Touristique (FDT) et soutenue par une entreprise de distribution de carburant s'inscrit dans la stratégie de développement touristique « Sublime Côte d'Ivoire » visant à hisser le pays parmi les 5 meilleures destinations touristiques d'Afrique. Cette aire de repos a été inaugurée, samedi 03 août 2024, par le ministre du Tourisme, Siandou Fofana, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou, et de la députée de Yocoboué-Lauzoua, Mme Nadine Gneba.

MARCORY / « DIMANCHE DE LA SOLIDARITÉ » : MYSS BELMONDE DOGO APPORTE LE SOURIRE À PLUS DE 500 FAMILLES

Dans le cadre du « Dimanche de la solidarité », une opération initiée par son département, la ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Logboh Myss Belmonde Dogo, a visité plusieurs ménages vulnérables de la commune de Marcory, le dimanche 4 août 2024. A chacune des 8 familles démunies visitées, la ministre a fait don d'une somme d'argent pour leurs loyers. Mais aussi, pour le démarrage d'une Activité génératrice de revenus (AGR) en vue de leur permettre de se prendre en charge et d'améliorer leurs conditions de vie. De même, Logboh Myss Belmonde Dogo et sa délégation ont fait des dons à 500 autres familles vulnérables de la commune de Marcory, lors d'une cérémonie qui a eu pour cadre le foyer des jeunes dans ladite commune.

Lors de la cérémonie de dissémination de l'annuaire statistique 2023 et de la situation de l'enfant, qui s'est tenue, le 1er août 2024, à la salle de conférence du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant à Abidjan-Plateau, les chiffres clés de l'année écoulée ont été dévoilés. Au total, 8862 cas de Violences basées sur le genre (VBG) ont été déclarés et pris en charge en 2023, mettant en lumière l'ampleur de ce fléau au sein de la société ivoirienne. La ministre Nassénéba Touré a partagé certains points saillants de l'annuaire, soulignant des avancées significatives telles que l'augmentation du taux d'alphabétisation des femmes de 47% en 2018 à 53% en 2023, ainsi que la hausse de la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles.



VU SUR LE NET

Société 



19E SEMAINE NATIONALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE GOUVERNEMENT SENSIBILISE LES USAGERS DES VOIES Y4 ET D'ADZOPÉ À PLUS DE DISCIPLINE ET DE CIVISME

Le Ministère des Transports, à travers l'Office de Sécurité routière (OSER) a initié, le samedi 03 août 2024, une campagne de sensibilisation à l'intention des usagers de la Voie de contournement d'Abidjan (Y4) et de la voie d'Adzopé à plus de civisme routier, en vue de réduire le nombre et la gravité des accidents. « Nous avons des dispositifs de sensibilisation dynamiques mis en place sur tout le tronçon. Il y a trois dispositifs qui vont bouger le long des voies pour que les actions de cette sensibilisation conduisent les usagers au respect du code de la route », a indiqué le directeur général de l'OSER, Étienne Kouakou. Et d'affirmer que depuis le 1er janvier 2024, près de 52 accidents ont été enregistrés sur ce tronçon. (Source : CICG)



LE SECTEUR PRIVÉ CRÉE AUTOUR DE 100 MILLE EMPLOIS PAR AN (MINISTRE MAMADOU TOURÉ)

Le secteur privé crée autour de 100 mille emplois par an en Côte d'Ivoire où chaque année près de 400 mille jeunes arrivent sur le marché de l'emploi dans le pays. L'information a été donnée par Mamadou Touré, ministre ivoirien de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Il s'exprimait, le vendredi 02 août 2024, à l'École nationale d'administration (ENA) à Abidjan, une institution de formation initiale et continue des cadres de l'Administration ivoirienne. A cette occasion, M. Touré a dressé devant ces élèves-fonctionnaires, le bilan de l'année de la Jeunesse décrétée en 2023 et a passé en revue les grandes articulations du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-Gouv 2023-2025) mis en œuvre par son département ministériel.

DES ÉTUDIANTS IVOIRIENS ADMIS AUX GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES CÉLÉBRÉS AU PALAIS PRÉSIDENTIEL

La Secrétaire Générale de la Présidence de la République, Mme Masséré Touré-Koné, a présidé, ce vendredi 02 août 2024, au Palais de la Présidence de la République, une cérémonie de célébration de vingt-sept (27) Étudiants ivoiriens admis aux grandes et prestigieuses Écoles françaises d'Ingénieurs et de Commerce, que sont X Polytechnique, HEC, ESSEC, ESCP BUSINESS SCHOOL, EDHEC ET EM LYON, pour l'année académique 2024-2025. Cette cérémonie a enregistré la présence du ministre, directeur de Cabinet du Vice-président de la République, M. Emmanuel Koffi Ahoutou, du directeur de Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Arsène Kobéa Toka, du Colonel Jean-Claude Mirassou, chef du service des Bourses à la Présidence de la République. (Source : CICG)

EMPLOI : LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'EMPLOI PROCÈDE À LA VULGARISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE CARTE EMPLOI (SIG CARTE EMPLOI)

Le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale a procédé, ce vendredi 02 août 2024, à Abidjan-Plateau, à la vulgarisation du Système d'Information Géographique Carte Emploi (SIG Carte Emploi). C'était au cours d'un atelier coorganisé par la Direction Générale de l'Emploi (DGE) et l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). Le SIG Carte Emploi est un applicatif d'aide à la prise de décision, spécialement développée pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique nationale de l'emploi et dans la formation. Représentant Me Adama Kamara, ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Conseiller Technique Mohamed Losseni Diaby s'est félicité de la mise en place de ce précieux outil qui facilitera « la prise de décision dans la gouvernance de l'emploi à partir des données actualisées et fiables ». (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Société 

CÔTE D'IVOIRE : UN CENTRE DE FORMATION D'UNE FILIALE AGRÉÉ

L'État de Côte d'Ivoire veut, à travers « l'École de la seconde chance », accroître l'employabilité des jeunes, dont « près de 4 à 5 millions sont soit diplômés, sans emplois ou soit déscolarisés ». « Je suis venu avec l'arrêté qui autorise officiellement le Centre de formation de Nestlé Côte d'Ivoire à opérer », a déclaré, ce mercredi 31 juillet 2024, le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi. Le ministre a en effet remis au directeur pays de la filiale, M. Mohamad Itani, cet agrément à l'occasion d'une cérémonie de sortie des stagiaires de la 8e Promotion du Centre de formation de Nestlé Côte d'Ivoire. Un certificat de réussite a été décerné aux stagiaires de la 8e Promotion de ce centre de formation au nombre de huit, une promotion entièrement féminine. Les apprenantes ont été outillées durant sept mois, soit 1 200 heures, sur des outils techniques et industriels.

LE GOUVERNEMENT ADOPTE UN CODE SUR L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE

Le Conseil des ministres du 1er août 2024 a adopté un projet de loi organique du dispositif unique, harmonisé et actualisé tiré des divers textes juridiques existant en matière d'assainissement et de drainage. Selon le porte-parole du Gouvernement, le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, ce Code prend en compte les conclusions des études récentes relatives au secteur, ainsi que les normes nouvelles définies par les conventions internationales pertinentes, pour fixer le régime des eaux usées, des eaux pluviales et le régime de protection des dispositifs publics d'assainissement et de drainage.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

www.gouv.ci



101

101
101 Gouvernement

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale